

Modalités d'accès et utilisation du dossier médical partagé de mon espace santé

Note d'information Omédit Grand Est
Juillet 2024

Définitions :

- **Mon espace santé** : service public numérique pour gérer les données de santé. Il permet de stocker les informations médicales et les partager avec les professionnels de santé. On y retrouve le contenu du dossier médical partagé (DMP). Le service comprend aussi une messagerie sécurisée pour échanger en toute confidentialité avec les professionnels de santé.
- **Dossier médical partagé** : carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé.

Objectifs :

- Savoir accéder au DMP
- Savoir déposer des documents sur le DMP

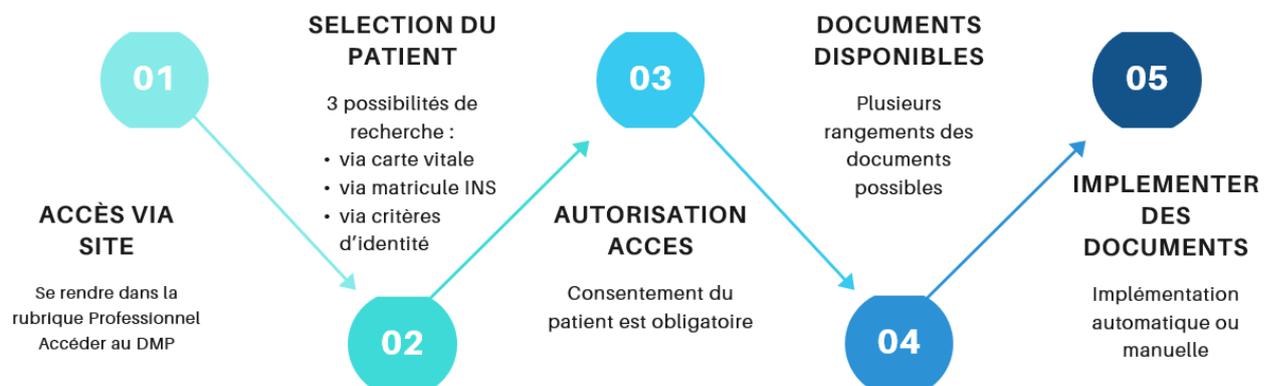
Documents utilisés pour la rédaction de cette note

[Qu'est ce que Mon espace santé \(dossier médical partagé\) ? Site du service public](#)

[Page ressources du DMP](#)

Intérêt du DMP

Plan



Comment accéder au DMP ?

Pour cela, 2 options possibles :

1) Directement via le Dossier Patient Informatisé

- Dans le cadre du Ségur du numérique en santé, c'est l'une des exigences imposées aux éditeurs : faire évoluer leurs solutions en optimisant l'intégration de la « DMP Compatibilité » et l'utilisation du service.
- La liste des logiciels DMP compatibles (homologués à l'usage du DMP) est disponible sur le site du Centre national des agréments (CNA) :



OU

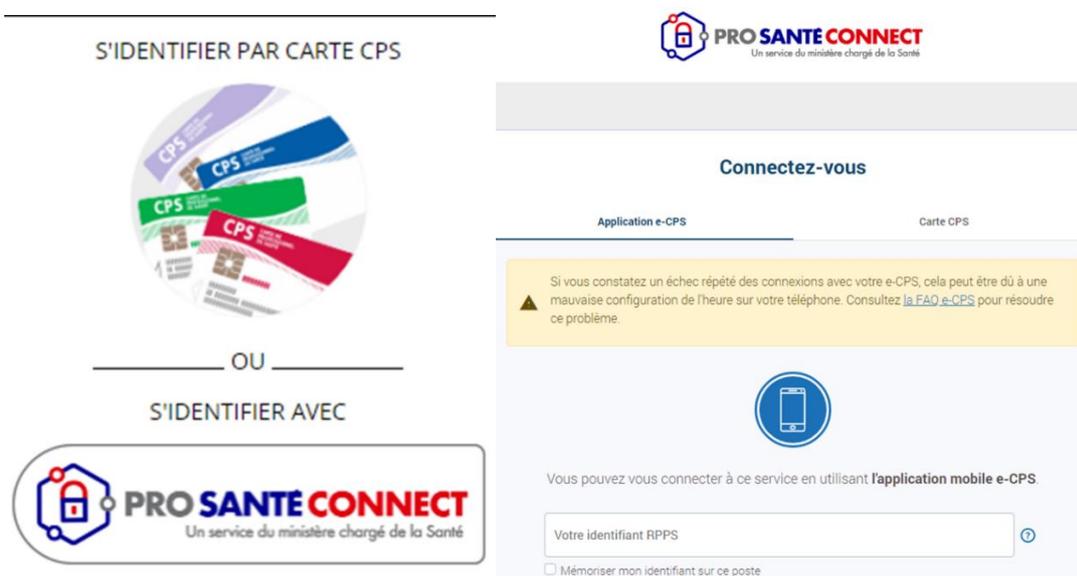
2) Accès direct via navigateur

Si votre logiciel n'est pas compatible avec le DMP, vous pouvez tout de même consulter et alimenter les DMP de vos patients depuis ce site [DMP : Dossier Médical Partagé - SI-Portail](#).



Il existe 2 possibilités de connexion :

- Via boîtier CPS : Insérer votre carte RPPS dans le boîtier CPS pour accéder au DMP.
 - Via e-CPS : Utilisez l'application mobile sécurisée e-CPS pour vous connecter sans boîtier CPS.
- Remarque : Lors de l'installation de l'application mobile, la carte CPS est nécessaire.*



L'accès au DMP d'un patient est possible par lecture de la carte vitale ou par recherche via matricule INS ou critères d'identité.



Accès par la carte Vitale

[Lire la carte Vitale](#)



Accès par matricule INS

Identifiant

[Rechercher](#)

Accès par critères d'identité

Aucun patient ne vous a autorisé à accéder à son DMP.
Si vous n'avez ni la carte Vitale, ni le matricule INS du patient, vous avez la possibilité de le rechercher à partir de critères d'identité (nom, prénom...) en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[Rechercher un patient](#)

Rechercher un patient

 Cet accès permet de retrouver le DMP d'un patient sans sa carte Vitale, par exemple en cas d'urgence. Pour cela vous devez renseigner au minimum les critères de recherche « Nom (d'usage ou de naissance) », « Prénom » et « Sexe ». **Attention, vérifiez bien l'identité du patient avant d'accéder à son dossier.**

Nom (d'usage ou de naissance) * Prénom * Sexe * Date ou année de naissance (JJ/MM/AAAA ou AAAA)

 ou entre et

Age Département de naissance

ou entre et 

[Rechercher](#) [Effacer les critères](#) [Retour](#)

ATTENTION : Le consentement du patient est **obligatoire pour accéder à son DMP** pour la première fois ou depuis plus de six mois depuis la dernière connexion.

* Champs obligatoires

Autorisation d'accès

Vous n'êtes actuellement pas autorisé à accéder au DMP de M. LE QUINIO PIERRE 

Le patient (ou son représentant légal), préalablement informé, consent au fait que j'accède à son DMP.

J'accède en urgence au DMP.

[Accéder au DMP](#) [Annuler](#)

Pour connaître la réglementation concernant le consentement du patient nous vous invitons à consulter ce document :

Mon espace santé - Information du patient pour alimenter et consulter le DMP



[Information du patient pour alimenter et consulter le DMP](#)

Comment implémenter des documents dans le DMP ?

Il existe 2 méthodes :

- De manière automatique à travers votre DPI (*cette automatisation est en cours dans les établissements de la région à travers les travaux des DSN / DSI des établissements*)
 - o Lien direct avec DPI
 - o Code LOINC et documents déversés dans DMPEn effet, l'automatisation nécessite l'enregistrement des divers documents sous un code LOINC, la liste des codes est disponible sur la matrice d'habilitation :
[DMP : Page ressources - SI-Portail](#)
- De manière manuelle
 - o Le praticien peut directement déposer un document PDF dans le DMP de son patient Il devra intituler son document et sélectionner le type de document en question Cela permettra de rattacher le document à un code LOINC pour qu'il puisse s'archiver au bon emplacement dans le DMP du patient tel que :

MES PATIENTS | PARAMÉTRAGES | DMP DE M. LE QUINIO PIERRE

Récapitulatif | Documents | Carnet de vaccination | Informations Patient | Gestion DMP | Historique des accès

Joindre un fichier ou rédiger un document

Joindre un fichier (Max 5 Mo) Rédiger un document (texte libre)

Joindre un fichier (Taille maximum : 5 Mo, formats acceptés : jpeg, jpg, txt, pdf, rtf, tif, tiff)

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Type du document *

Titre *

Date du document *

30/01/2024

Commentaire lié au document (1000 caractères max.)

0/1000

Évènement / acte associé au document

Date de début * Date de fin Exemple : Dates d'hospitalisation

Joindre un fichier ou rédiger un document

- Joindre un fichier (Max 5 Mo) Rédiger un document (texte libre)

Joindre un fichier (Taille maximum : 5 Mo, formats acceptés : jpeg, jpg, txt, pdf, rtf, tif, tiff)

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Type du document

Bilan médicamenteux (Officine)

Synthèses

- Synthèse
- Synthèse d'épisode de soins
- Synthèse du dossier médical
- Bilan de santé et de prévention de l'enfant
- Synthèse psychiatrique
- Bilan psychologique
- Note de transfert (dont lettre de liaison à l'entrée en établissement de soins)
- Bilan médicamenteux (Officine)
- Formulaire de conciliation médicamenteuse (Hôpital)
- Dossier de liaison d'urgence
- Grille d'évaluation médico-social
- Schéma dentaire

Traitements et soins

- CR d'administration de médicaments
- CR ou fiche de suivi de soins par auxiliaire médical
- Dispensation médicamenteuse
- Dispensation (autre)
- Plan personnalisé de soins

Commentaire lié au document (1000 caractères max.)

0/1000

Auteur du document

Cadre d'exercice

Etablissement de santé

Situation d'exercice

Confidentialité du document

- Document visible par toute personne autorisée à accéder aux documents du dossier de votre patient
- Document non visible par le patient : vous souhaitez que ce document ne soit pas visible par le patient car il nécessite une information préalable par un professionnel
- Document masqué aux professionnels : votre patient souhaite que ce document soit visible uniquement par son auteur et par le médecin traitant DMP
- Document invisible aux représentants légaux : en accord avec votre patient mineur, vous souhaitez rendre invisible un document au représentant légal pour préserver le secret de ces informations

Information du patient

Le patient reçoit un mail l'informant de la consultation de son DMP de l'espace santé.

Il existe également un historique des accès.



Bonjour Pierre,

Un professionnel de santé a consulté pour la première fois votre profil Mon espace santé le 30/01/2024.

Pour en savoir plus sur ce professionnel de santé et les informations consultées, connectez-vous dès à présent à votre espace et rendez-vous dans la rubrique "Historique et données" située dans les paramètres de votre compte.

[JE ME CONNECTE](#)

Vous avez la main sur votre santé.
Votre conseiller Mon espace santé.

Nous contacter

Toutes les informations essentielles
et nos coordonnées sont sur :

www.monespacesante.fr/questions-frequentes